

Les édifices labellisés patrimoine du XXe siècle

département	Bouches-du-Rhône
commune	Istres
appellation	Centre éducatif et culturel Les Heures Claires
adresse	avenue Radolfzell
auteurs	Atelier de MONTRouGE (Pierre Riboulet, Gérard Thurnauer, Jean-Louis Véret, architectes), Henri FAURE-LADREYt (architecte d'exécution)
date	1970-1977
protection	édifice non protégé
label patrimoine XXe	Commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS) du 15 mars 2007



Photo : © Sylvie Denante, drac paca crmh, 2006

"L'atelier de Montrouge est créé en novembre 1958 par Pierre Riboulet (1928-2003), Gérard Thurnauer (né en 1926), Jean-Louis Véret (né en 1927) et Jean Renaudie (1925-1981), qui quitte l'atelier en 1968). Architectes diplômés des Beaux-Arts, ils ont cotoyé de près de grandes figures du mouvement moderne et des Ciam (telles que Le Corbusier, Michel Ecochard et Jean Prouvé). Ils font partie d'une nouvelle génération qui, à l'échelle internationale, se démarque par sa volonté de repenser la modernité sur de nouvelles bases, en tenant compte de la dimension sociale de l'habitat, de l'histoire et de l'esprit du temps" (Cité de l'Architecture et du Patrimoine).

Entre 1967 et 1970, la zone industrielle de Fos-sur-mer prend progressivement corps : le paysage géographique et humain s'en trouve modifié, notamment en raison de l'arrivée sur place de 20 à 30 000 ouvriers, sans compter la main-d'œuvre affluant de Lorraine et de Savoie. Le constat d'une insuffisance d'équipements sociaux, culturels et éducatifs amène la municipalité à acquérir 12 hectares de terrains sur le plateau des Heures Claires, à 1,5 km de la ville ancienne, en vue de créer un collège et un "centre éducatif et culturel".

Le programme, ambitieux, est soutenu par l'Etat et va se découper en de nombreuses tranches de travaux. La première réalisation, en 1971, est le collège, suivi la même année de la bibliothèque et de la Maison pour tous. Depuis, des équipements supplémentaires se sont ajoutés: un centre aéré et un centre sportif en 1972 ; un centre social, l'agence pour l'emploi, un dispensaire et une halte garderie en 1974 ; un théâtre en 1976, la Maison de la Danse en 1988, le Conservatoire de musique et de danse en 2000, etc.

"Le CEC se présente donc comme un ensemble, avec une rue centrale qui mène jusqu'à la falaise. Les bâtiments n'ont qu'un seul étage avec des terrasses accessibles, des préaux, des porches, des lieux de rencontre. Il n'y a pas une entrée imposée, c'est d'abord un lieu ouvert, auquel on accède de toute sa périphérie. La composition a la forme d'un T. A la rencontre des deux axes, sont placés les équipements les plus animés: le restaurant, la Maison pour tous, le gymnase. Des décrochements au sol ou en hauteur permettent de conserver quelques arbres et d'éviter la monotonie des barres uniformes".

Les principes de base de cette construction adoptant la logique des "mailles" sont le décroisement et la polyvalence des locaux: le centre était en effet dès son origine destiné à s'étendre progressivement ce que permettait la technique employée, mise au point par GEEP Industries (Paul Chaslin) : le principe est celui d'éléments préfabriqués très facilement assemblables. Les constructions comportent une ossature métallique, les planchers sont en béton armé, la toiture en aluminium nervuré et les façades sont des mur-rideaux. Le CEC d'Istres illustre parfaitement la pensée de l'Atelier de Montrouge et constitue une référence pour la conception d'autres projets d'ensembles intégrés.

Rédacteurs : Eve Roy, Sylvie Denante, drac paca crmh, 2008

Source : Fraissenet Gérard, Mejean Alain, CEC, 30 ans de vie, CEC Développement, Istres, 2000